

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX



Lundi 19 mai et le 30 juin
à 19h30 à l'Hôtel de Ville

Retrouvez les séances sur la chaîne Youtube

Toutes les délibérations sur combs-la-ville.fr

L'ÉCOLE ET LA COMMUNE, UN PARTENARIAT DE CONFIANCE... ET UN RÔLE BIEN DÉFINI POUR CHACUN !

Nous accueillons environ 2700 élèves dans nos 16 écoles, un effectif global stable chaque année. Les services de l'Éducation Nationale, seuls décisionnaires en la matière, doivent cependant procéder annuellement à quelques ajustements et décider d'ouvrir ou fermer une ou plusieurs classes, créant un émoi légitime chez les enseignants et les parents d'élèves. Bien que cela ne relève pas de notre compétence, nous sensibilisons en permanence notre Inspection locale afin de maintenir les conditions d'accueil les plus justes dans nos classes. Notre communauté éducative sait pouvoir compter sur les moyens conséquents décidés par notre majorité. Outre les 240 000 € annuels alloués pour le fonctionnement quotidien en classe et les personnels municipaux présents aux côtés des enseignants (Atsem, entretien ménager...), les travaux d'entretien ou de rénovation de nos écoles représenteront cette année 430 000 euros, tandis que 145 000 euros sont budgétés pour nos restaurants scolaires (bâtiments et matériels). Et dès 2026, au terme d'une réflexion approfondie, nous engagerons les premiers aménagements de cours d'école afin de les végétaliser et créer des îlots de fraîcheur. Nous sommes en permanence attentifs à maintenir et offrir le meilleur pour nos écoliers et leurs enseignants. Qu'on se le dise !

Groupe majoritaire "Tous ensemble pour Combs" avec Guy Geoffroy

L'ACCÈS INTERNET À COMBS-LA-VILLE. QUEL RÔLE POUR LA COMMUNE ?

L'accès à un réseau internet performant est devenu une nécessité pour les habitants de Combs-la-Ville. Si l'installation et la maintenance des coffrets de communication relèvent des différents opérateurs télécoms, le rôle de la commune dans la facilitation de cet accès est une question importante. Certains habitants ont le sentiment que le maire n'agit pas suffisamment pour accélérer le déploiement des infrastructures ou pour résoudre les problèmes de couverture. Pourtant, il a la possibilité d'agir à plusieurs niveaux : dans la planification urbaine et dans la simplification des procédures administratives pour les opérateurs. De plus, il peut être un médiateur plus actif entre les habitants et les opérateurs. Un dialogue régulier et une coordination efficace permettrait de surmonter plus rapidement les obstacles techniques ou administratifs. Bien que la responsabilité directe des dysfonctionnements incombe aux opérateurs, une implication plus forte de la commune pourrait significativement améliorer l'expérience des habitants en matière de connectivité. Il est essentiel que la municipalité prenne conscience de l'importance cruciale d'un accès internet de qualité pour le développement économique et social de la ville et qu'elle explore toutes les pistes d'action possibles pour le faciliter, tel que des réseaux WIFI publics dans certains lieux.

Le groupe d'opposition "Agissons pour Combs" : L. Massé, A. Adjeli, S. Rouillier, B. Vrignaud

ET SI ON INVESTISSAIT ENFIN DANS L'AVENIR ?

Trop souvent perçue comme un lieu de contrainte, l'école n'est ni une garderie, ni un passage obligé. Elle est le creuset de notre liberté. C'est en elle que se forge l'émancipation de chacun, l'égalité des chances, et la liberté de pensée. Mais aujourd'hui, cette école est en danger. En Seine-et-Marne, sur la seule circonscription de Combs-la-Ville, 16 AESHm (Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap mutualisés) manquent à l'appel. La loi Handicap de 2005 visait à rendre l'école plus inclusive, mais sans les ressources nécessaires, elle a fragilisé une institution déjà éprouvée, alourdissant le travail des équipes éducatives et le quotidien des enfants dans des classes surchargées. Notre ville dispose d'un budget excédentaire, ce qui ouvre de belles perspectives pour investir davantage dans les écoles et répondre aux besoins des enfants et des équipes éducatives. Des projets pourraient être engagés : rénover et végétaliser les cours d'école (sans perte d'espace), installer des équipements ludiques adaptés aux âges des élèves, ou encore améliorer le confort thermique des bâtiments pour en faire des lieux agréables et sains. Investir dès maintenant permettrait d'améliorer durablement le quotidien, tout en maîtrisant les coûts à long terme. Il est aussi nécessaire de renforcer les équipes encadrantes et de repenser certains espaces afin de garantir des temps de repas apaisés, propices au bien-être des enfants. Revaloriser les subventions directes par élève permettrait, de soutenir les projets pédagogiques, les sorties, les voyages scolaires ; ces expériences collectives qui nourrissent la curiosité, la culture, et contribuent à l'égalité des chances. Enfin, maintenir des tarifs accessibles pour la cantine et les activités périscolaires est important pour soutenir les familles particulièrement dans un contexte économique tendu. De telles orientations budgétaires contribueraient pleinement à faire de l'école une véritable priorité locale. Il est urgent de redonner à l'école les moyens de sa mission car c'est bien elle, l'école, qui nous permet de faire société.

Combs, à gauche, écologique et citoyenne : Daniel Roussaux, Julie Pelloux, Paul Pelloux